



Veille mensuelle sur la situation économique et financière de l'Autriche

© DG Trésor

novembre & décembre 2018

Le gouvernement de coalition valorise son bilan un an après son arrivée au pouvoir



Mi-décembre, le gouvernement ÖVP-FPÖ a communiqué sur les résultats de la première année de son mandat. Sur fond de performances macro-économiques enviables (la croissance atteindra 2,7 % en 2018, le chômage passera en dessous de 5 % et le solde budgétaire devrait être à l'équilibre), le gouvernement a mis l'accent sur la mise en œuvre des engagements pris dans l'accord de coalition.

Selon le ministre des Finances, ce serait 50 % des mesures promises qui seraient engagées ou déjà appliquées. Au titre des mesures « pro-business », le gouvernement relève la flexibilisation du marché du travail (loi sur la journée de travail à 12 heures, sur la base du volontariat) et la loi sur l'attractivité (« Standortentwicklungsgesetz ») qui vise à accélérer les procédures d'autorisation des grands projets publics ou privés. Pour tenter de répondre à la pénurie en main d'œuvre qualifiée, le gouvernement a étendu la liste des métiers en tension désormais régionalisée permettant d'octroyer plus facilement des visas de travail. Parmi les mesures techniques conduites par le ministre des Finances, on retiendra la réforme de la supervision bancaire qui donnera lieu au regroupement au sein de l'autorité des marchés financiers (FMA) de l'ensemble des activités de surveillance auparavant partagées avec la Banque Nationale OenB. Au titre des réformes structurelles, le gouvernement a fait aboutir le projet de fusion de caisses d'assurance maladie (de 21 à 5) dont la portée réelle en termes d'économies fait débat. Dans le champ social, il a fait adopter l'indexation des allocations familiales sur le niveau de vie du pays de résidence des enfants.

De même, la réforme-cadre portant sur l'harmonisation du minimum social administrée par les Länder a été déposée au Parlement : elle prévoit notamment une période de carence et conditionne le montant maximum de l'aide à la maîtrise de l'allemand ou au suivi de formations. Dans les deux cas, le gouvernement justifie les changements afin de limiter l'attractivité du régime de protection sociale autrichien vis-à-vis des ressortissants étrangers, alors même que la conformité de ces textes au droit communautaire fait débat. Enfin, le gouvernement a amorcé la baisse des impôts avec le bonus famille (allègement d'impôt de 1 500 EUR maximum par enfant), mesure qui devrait soutenir la consommation en 2019 au moment où la croissance faiblira.

En dressant le bilan de l'année écoulée, le chancelier Kurz a fait part des 3 priorités à venir. Il a renouvelé sa promesse de réduire les impôts pour les entreprises et les particuliers à partir de 2020, entend lancer le chantier de la prise en charge de la dépendance et approfondir la stratégie de numérisation de l'économie et de la société.

Le Service économique profite de ce dernier numéro en 2018 pour souhaiter à ses lecteurs d'excellentes fêtes de fin d'année.



Situation économique et financière	2
□ Evolution des indicateurs et prévisions	2
• <i>La Banque nationale d'Autriche confirme la robuste trajectoire de l'économie en 2018</i>	2
• <i>L'Autriche aime l'Euro</i>	3
• <i>Taux d'imposition : l'Autriche et la France dans le Top 6 européen</i>	4
• <i>Les émissions d'emprunts de l'Etat atteindront 30 Mrd EUR en 2019</i>	4
• <i>Forte hausse pour les faillites personnelles en 2018</i>	5
• <i>L'écosystème Startup a le vent en poupe</i>	5
□ Echanges	5
• <i>Les articles de joaillerie et bijouterie vedettes en 2018 des exportations françaises vers l'Autriche</i>	5
Politique économique et sociale	6
□ L'emploi	6
• <i>Le Pôle Emploi AMS dans la ligne de mire du gouvernement</i>	6
• <i>Pénurie de main d'œuvre : régionaliser pour mieux recruter à l'étranger</i>	6
• <i>Revalorisations salariales : la paix sociale finalement préservée grâce au dialogue social</i>	7
□ Questions sociales	8
• <i>Réforme du minimum social : incertaine en droit européen, résolument nationale</i>	8
• <i>Réforme de l'assurance maladie : les économies restent à démontrer</i>	8
Questions sectorielles	9
□ Services financiers	9
• <i>La réforme de la surveillance bancaire est en cours</i>	9
• <i>La bourse de Vienne offrira deux nouveaux segments aux PME autrichiens</i>	9
• <i>Le secteur bancaire affiche des bénéfices pour les neuf premiers mois</i>	10
• <i>Le réassureur VIG Re ouvre un bureau à Paris</i>	10
□ Energie et environnement	10
• <i>L'augmentation de la consommation énergétique se ralentit</i>	10
□ Numérique	11
• <i>Le numérique au cœur de l'administration autrichienne bien développé</i>	11
□ Industrie	11
• <i>Le leader mondial des systèmes de réfrigération AHT devient japonais</i>	11
• <i>Le constructeur de motos KTM bénéficie d'un prêt de la BEI dans le cadre du plan Juncker</i>	11
□ Tourisme	12
• <i>Le tourisme d'été affiche le meilleur résultat depuis 1992</i>	12
Présence française	12
• <i>La chaîne B&B Hotels se développe en Autriche</i>	12
Annexe	13

[Haut du document](#)

Situation économique et financière

Evolution des indicateurs et prévisions

La Banque nationale d'Autriche confirme la

L'économie autrichienne, après deux années de très bonne conjoncture, poursuivra sa progression sur une trajectoire de croissance stable. C'est ce que les économistes de la banque nationale d'Autriche OeNB présagent pour les 3 prochaines années. Soutenue par une demande domestique forte et de belles performances à l'export, la croissance devrait

**robuste
trajectoire de
l'économie en
2018**

atteindre fin 2018 2,7 %, dans le sillage de 2017. Toutefois, par rapport aux prévisions de juin, il s'agit là d'une révision à la baisse de 0,4 point qui serait imputable à la mise à jour des données historiques, alors que l'appréciation de la situation conjoncturelle actuelle n'a pas évolué. Pour les années 2019 à 2021, la banque centrale prévoit un tassement de la croissance en Autriche à 2,0 %, 1,9 % et 1,7 %, en corrélation avec le fléchissement de la conjoncture mondiale.

Après l'année exceptionnelle 2017 en termes de commerce extérieur, les exportations se tassent légèrement en 2018 et progressent de 4,2 % (2017 : +4,6 %) ; elles devraient poursuivre sur une trajectoire autour de +4,0 % pour la période sous revue, fournissant ainsi un soutien durable à la croissance. La demande domestique restera robuste, l'industrie poursuit ses investissements en raison des bons débouchés commerciaux à l'international. Parallèlement, le secteur du BTP profite des nombreux permis de construire délivrés en 2016 et 2017. La consommation des ménages reste un pilier de la croissance, soutenue par la résorption du chômage et les solides revalorisations salariales obtenues en cette fin d'année. A partir du 1^{er} janvier, la déduction fiscale accordée aux familles avec enfants (*Familienbonus*) apportera aux bénéficiaires une hausse du pouvoir d'achat, son effet est estimé à 800 MEUR en 2019, pour atteindre son maximum à partir de 2020. A compter de 2021, le *Fiskalrat* (équivalent du Haut Conseil des finances publiques) prédit un ralentissement de la consommation privée, corrélée à l'essoufflement de la conjoncture mondiale. En termes d'emploi, le nombre de personnes en situation d'emploi devrait progresser de 2,2 % en 2018, pour se tasser à +1,0 % à l'horizon 2021. Le chômage se résorberait alors à 4,5 %. Quant au coût de la vie, l'inflation (IPC) restera stable, aux alentours de 2,0 % pendant la période sous revue.

Concomitamment à l'OeNB, le *Fiskalrat* a communiqué son avis sur la trajectoire des finances publiques et crédite le budget autrichien d'une bonne santé en raison des recettes fiscales en hausse qui pourraient permettre de retrouver l'équilibre budgétaire dès 2018 et non comme escompté à partir de 2019. Dans un scénario de repli léger des rentrées fiscales compte tenu du tassement de la conjoncture, le *Fiskalrat* estime réaliste la perspective en 2019 d'un léger excédent budgétaire de 0,2 % du PIB. En matière de déficit structurel, le conseil fiscal prévoit un déficit de -0,7 % en 2018 et de -0,5 % en 2019, ramené à -0,4 % grâce aux clauses d'assouplissement accordées par la Commission européenne. L'endettement autrichien redescendrait alors fin 2019 sous la barre des 70 % du PIB, à 69,5 %. Les recommandations émises par les experts portent sur la soutenabilité des systèmes de santé et de pension à long terme, la réforme du fédéralisme (y compris les aspects financiers) et une réforme fiscale promise par le gouvernement pour 2020.

Les instituts de conjoncture Wifo et IHS rejoignent le diagnostic de l'OeNB : après 2,7 % en 2018, l'activité ralentira à 2,0 % en 2019 et 1,8 % en 2020. Selon les prévisionnistes, le chômage poursuivra sa décrue pour s'établir à 4,6 % à l'horizon 2020.

**L'Autriche aime
l'Euro**

Selon le baromètre annuel de la commission européenne, près des deux tiers des européens jugent que la monnaie unique est une « bonne chose ». Ce soutien est majoritaire dans 17 des 19 pays de la zone euro et l'Autriche est le troisième pays où il est le plus fort. La popularité de l'euro atteint ici 76 % de la population et seulement 16 % pensent que la monnaie unique est une mauvaise chose, contre 25 % de moyenne dans la zone euro. 38 % des sondés sont



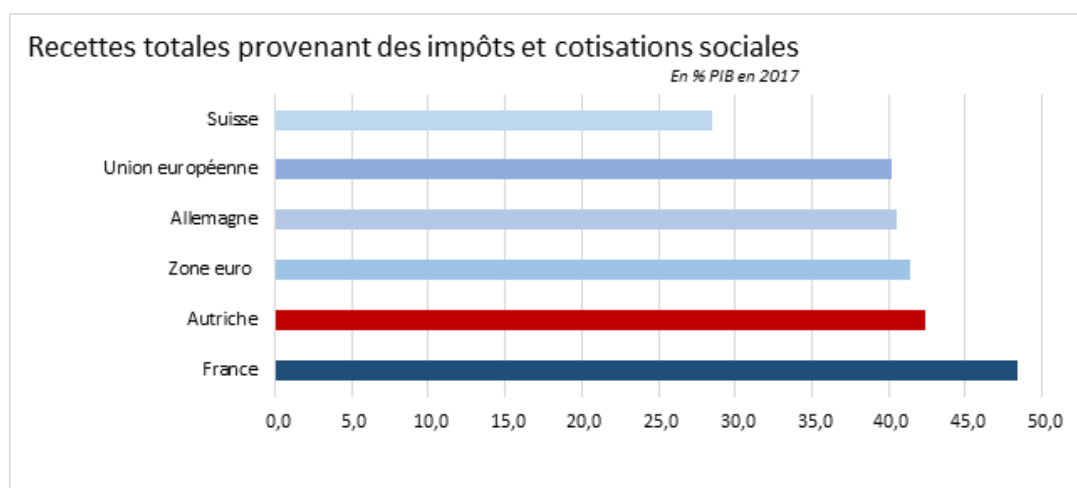
d'avis que l'euro les fait se sentir plus européens, contre 27 % dans le reste de la zone euro. La monnaie unique aurait facilité les voyages et a réduit les coûts bancaires dus aux conversions de monnaie de façon plus importante en Autriche que dans les autres pays de la zone euro. Étonnamment, les Autrichiens sont plus satisfaits de la coordination économique et monétaire de la zone euro que les autres pays.

Taux d'imposition : l'Autriche et la France dans le Top 6 européen

Eurostat et l'OCDE ont publié les résultats de leurs dernières études sur la pression fiscale en 2017 dans les pays membres. En moyenne, le taux de prélèvements obligatoires rapporté au PIB a augmenté de 0,3 point de pourcentage pour arriver à 40,2 % à l'échelle européenne et à 34,2 % dans les pays de l'OCDE. La France est au premier rang avec une part de 48,4 % du PIB. L'Autriche est 6^{ème} européen avec 42,4 % du PIB et 7^{ème} des pays membres de l'OCDE.

Ce taux d'imposition très élevé serait un frein à la compétitivité. L'Autriche fait partie des 13 pays européens à avoir réduit les impôts (- 0,2 point de pourcentage). L'Autriche est sur le podium en matière de cotisation de sécurité sociale en s'élevant à 14,5 % du PIB (16,8 % en France), mais son taux d'imposition sur le patrimoine est un des plus bas du monde et s'élève à 0,5 % du PIB (4,4 % en France).

La répartition des recettes fiscales est assez paradoxale pour un pays fédéral puisque plus de 65 % des recettes sont perçues par l'Etat fédéral (*Bund*), à peine 2 % par les Länder (contre près d'un quart en Allemagne et en Suisse), 29 % par les administrations de sécurité sociale, 3 % par les administrations locales et 1 % pour l'Union Européenne.



Source : eurostat

Les émissions d'emprunts de l'Etat atteindront 30 Mrd EUR en 2019

L'agence de financement de l'Etat (OeBFA, *Oesterreichische Bundesfinanzierungsagentur*) prévoit pour 2019 emprunter entre 30 et 33 Mrd EUR, après avoir levé le montant de 24,5 Mrd EUR en 2018. Ces montants serviront à rembourser des emprunts arrivant à échéance. Un calendrier des émissions obligataires a été établi, les enchères auront lieu une fois par mois. En 2018, les deux dernières émissions prévues pour les mois de novembre et décembre avaient été annulées en raison de l'évolution budgétaire meilleure que prévue.



Forte hausse pour les faillites personnelles en 2018 Selon l'agence d'évaluation du crédit *Kreditschutzverband1870* (KSV), le nombre des faillites des entreprises a diminué de 1,5 % en 2018 à 4 982 tandis que le nombre des salariés impactés a augmenté de 14,1 % à 18 600 personnes. Les dettes des entreprises en faillite ont augmenté de 12,5 % à 2,1 Mrd EUR dont 200 MEUR pour le groupe *Waagner Biro* et 153 MEUR pour *NIKI Luftfahrt GmbH*. La faillite du constructeur de la coupole du Louvre *Abu Dhabi SEB alpha*, filiale de *Waagner Biro*, avait entraîné la faillite du groupe entier. La compagnie aérienne NIKI, en procédure de redressement judiciaire, a été revendue à la compagnie aérienne irlandaise *Ryanair*. S'agissant des faillites personnelles, leur nombre est en forte hausse (+46 %) et a représenté 10 118 cas impliquant un volume de dettes à hauteur de 1,9 Mrd EUR (+94 %). En 2017 est entrée en vigueur la loi sur la réforme du droit d'insolvabilité IRÄG 2017 (*Insolvenzrechtsänderungsgesetz*) qui a mis fin au quota minimal pour les faillites personnelles ce qui explique la hausse importante du nombre de faillites.

L'écosystème Startup a le vent en poupe Les investissements dans les startups ont quadruplé sur l'année 2017 passant à 138 MEUR, et le début de l'année 2018 est très prometteur : 41 MEUR viennent d'être investis dans la startup viennoise de voyage *Tourradar*, 25 MEUR dans la plateforme de vidéo streaming carinthienne *Bitmovin*. L'entreprise viennoise de biotechnologie *Themis Bioscience* prévoit une entrée en bourse à Amsterdam, ce qui devrait lui rapporter 35 à 55 MEUR. Des investissements importants ont été effectués par les investisseurs dans le but de développer un vaccin contre le virus Zika.

Echanges

Les articles de joaillerie et bijouterie vedettes en 2018 des exportations françaises vers l'Autriche Selon les Douanes françaises, les exportations françaises vers le pays alpin ont augmenté de 4,4 % au cours des neuf premiers mois 2018 à 3,0 Mrd EUR. Ce succès est notamment dû aux exportations des articles de joaillerie et bijouterie à hauteur de 143 MEUR contre 7 MEUR au cours des neuf premiers mois 2017. Ils se placent désormais en 3^{ème} rang des produits exportés par la France en destination de l'Autriche après les véhicules automobiles qui reculent de 31 % pour atteindre 282 MEUR et des préparations pharmaceutiques en hausse de 8,7 % pour atteindre 199 MEUR. En 2017 déjà, les matériels de transport, poste le plus important des exportations françaises vers l'Autriche avaient stagné. Les importations en provenance de l'Autriche reculent de 9,2 % à 4,3 Mrd EUR. Notre déficit s'améliore de 563 MEUR pour atteindre -1,3 Mrd EUR, le poste le plus déficitaire étant les produits pharmaceutiques (-472 MEUR). On note un solde positif de 132 MEUR pour les textiles, habillement, cuir et chaussures et de 131 MEUR pour les produits manufacturés divers dont les articles de joaillerie et de bijouterie.

S'agissant du commerce extérieur global de l'Autriche, les exportations du pays alpin sont en hausse de 6,0 % pour atteindre 115,2 Mrd EUR pour les neuf premiers mois 2018. Les importations progressent de 5,2 % à 111,5 Mrd EUR ce qui donne un déficit de presque 3,7 Mrd EUR contre 4,3 Mrd EUR pour les neuf premiers mois de l'année précédente.

[Haut du document](#)



Politique économique et sociale

L'emploi

Le Pôle Emploi AMS dans la ligne de mire du gouvernement

Suite à la présentation devant le Parlement d'un rapport de la Cour des comptes relatif à l'organisation et l'efficacité du Pôle Emploi autrichien AMS (*Arbeitsmarktservice*), le gouvernement, par la voix de la Ministre Beate Hartinger-Klein en charge du travail et des affaires sociales, a annoncé pour 2019 une réforme de l'AMS. La Cour des comptes a relevé de nombreuses pistes d'amélioration et des lourdeurs administratives dues notamment à la déclinaison du Pôle emploi dans le fédéralisme, entravant la réactivité du service face aux exigences du marché de l'emploi et aux besoins de l'économie. Ont notamment été pointés le manque de coordination entre les différents échelons de l'Etat, la répartition des compétences entre le siège fédéral et les entités régionales et l'absence de recherche de synergies dans les différents projets développés par l'AMS. Par ailleurs, la Cour des comptes met en exergue que les réserves financières, que l'AMS doit légalement constituer à partir de l'excédent des cotisations chômage, sont une source de financement exceptionnel, opaque et qu'il convient de sortir de la gestion de l'AMS.

A noter que, pour 2019, si la dotation globale de l'AMS ne diminuera pas de manière radicale, passant de 1,4 Mrd EUR en 2018 à 1,25 Mrd EUR (l'agence a été finalement autorisée à compenser partiellement la baisse par ponction sur les réserves constituées), la dotation spéciale allouée aux mesures d'intégration, notamment les cours d'allemand, à hauteur de 50 MEUR est supprimée, ce qui impliquerait le non renouvellement de contrat pour près de 1 200 enseignants dans les instituts privés partenaires de l'AMS. Fin novembre, plus de 30 000 personnes de nationalité étrangère, dont près de 11 500 réfugiés et 2 600 bénéficiaires de la protection subsidiaire bénéficiaient de formation par le biais de l'AMS.

Pénurie de main d'œuvre : régionaliser pour mieux recruter à l'étranger

Alors que le chômage continue de se résorber et devant les doléances de la chambre fédérale d'économie qui déplore le manque significatif de main d'œuvre qualifiée en Autriche (162 000 postes), le gouvernement a décidé d'assouplir dès 2019 les critères d'octroi de la carte de séjour rouge-blanc-rouge destinée à attirer une immigration choisie des pays tiers (hors UE). Introduite en 2011, ce titre de séjour devait permettre de répondre aux besoins des employeurs, notamment dans les professions en forte carence, mais le dispositif n'a jamais eu le succès escompté. Le système à points pour obtenir le titre de séjour en 2019 est revu pour tenir compte des besoins et certains critères, comme la production d'un bail de location signé, abandonnés ou leur pondération révisée. De même, pour le personnel clé, le salaire minimum ouvrant droit au titre de séjour sera revu à la baisse, à 2 052 EUR bruts mensuels (2018=2 565 EUR) ou 2 656 EUR pour les plus de 30 ans (au lieu de 3 078 EUR). Parallèlement, la liste des professions en carence de main d'œuvre a été révisée et surtout régionalisée afin de prendre en compte les disparités à l'intérieur du territoire, principalement dans le secteur du tourisme. Seuls les Länder de Vienne et du Burgenland ne sont pas concernés par la régionalisation des listes. Dotée en 2018 de 27 métiers, la liste fédérale 2019 comprendra désormais 45 professions, autant dans le secteur de l'industrie (tourneurs, soudeurs, ...) que dans le BTP ou les services à la personne (accompagnement et assistance). Tous les niveaux de qualifications sont concernés, depuis le titulaire d'une formation duale à l'ingénieur en génie électrique. A la liste fédérale s'ajouteront au 1^{er} janvier 2019 les listes



régionales, comprenant 20 professions supplémentaires telles personnel de salle (Haute-Autriche, Salzbourg, Tyrol, Vorarlberg), confiseur (Haute-Autriche), boucher (Haute-Autriche) ou comptable (Salzbourg). Pour ce qui relève de la détection de candidats à l'étranger, le gouvernement prévoit de s'appuyer sur ses réseaux à l'étranger tels *Advantage Austria* (dépend de la chambre fédérale d'économie WKO, équivalent de Business France) et *Austrian Business Agency* (agence fédérale, équivalent de Business France Invest). Les sociaux-démocrates et la Confédération syndicale ÖGB dénoncent dans ce projet la pression supplémentaire qui s'exercerait ainsi sur les salaires et déplorent que le gouvernement n'investisse pas plus dans la formation des chômeurs enregistrés en Autriche.

Par ailleurs, le gouvernement compte sur le Pôle Emploi autrichien AMS (*Arbeitsmarktservice*) pour motiver les quelques 32 000 réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire enregistrés comme chômeurs à accepter une offre d'emploi au-delà des limites régionales, notamment dans l'agriculture pour compenser la pénurie de saisonniers pendant les récoltes qui boudent l'Autriche au profit de l'Allemagne, et dans le tourisme. L'AMS s'est vu fixer l'objectif de 9 230 placements inter-régionaux en 2019.

**Revalorisations
salariales : la paix
sociale finalement
préservée grâce
au dialogue social**

Dans un contexte de négociations particulièrement difficiles en raison de la politique sociale du gouvernement et de son ingérence dans le partenariat social, les différents secteurs de l'économie ont réussi à trouver, souvent *in extremis*, des accords revalorisant significativement les salaires, sur fond de menaces de débrayages massifs, voire « d'arrêts de travail d'avertissement ». Les salariés de la sidérurgie et de la métallurgie, secteur donnant le ton pour les autres secteurs, peuvent se réjouir, rétroactivement à compter du 1^{er} novembre, d'une revalorisation conséquente de 3,46 % en moyenne, les plus bas salaires sont relevés de 4,3 %, soit au moins de 80 EUR. Le salaire minimum du secteur atteindra 1 928 EUR bruts et l'indemnisation des apprentis augmentera de 10 % en moyenne. A compter du 1^{er} juillet 2019, la majoration de la 11^{ème} et 12^{ème} heure de travail quotidien sera portée à 100 %. Pour le secteur du commerce, la revalorisation salariale atteindra 2,5 %, soit au minimum de 48 EUR. Les bas échelons salariaux seront augmentés de 3,2 %, les apprentis de 8 % en moyenne. Une des particularités de cet accord touchant près de 430 000 salariés est le droit à la semaine de 4 jours pour un temps de travail quotidien de 10h. Et, à compter de 2019, les commerces fermeront leurs portes le 24 décembre à 13h00, soit une heure plus tôt. Les autres avancées concernent le droit au congé de formation, le temps partiel pour les seniors et les bonifications de temps dans la limite de 24 mois. Par le biais du syndicat Vida, les 40 000 cheminots réclamaient une revalorisation de 5 % et devant la proposition de 3 % du Patronat un arrêt de la circulation ferroviaire fut organisé le lundi 26 novembre pour une durée de 2 heures. Finalement, les salaires de la branche progresseront de 3,4 %, avec effet rétroactif à compter du 1^{er} juillet 2018. La Fonction publique, qui regroupe 200 000 salariés au niveau fédéral et 260 000 dans les collectivités territoriales, verra les salaires augmenter de 2,51 % à 3,45 % selon les échelons de la grille salariale. L'impact sur le budget de cette hausse sera de 375 MEUR. En 2017, les salaires de la Fonction publique avaient été relevés de 2,33 %. En outre, les 50 000 conducteurs routiers profiteront d'une revalorisation de 3,3 % dès le 1^{er} janvier 2019.



Questions sociales

Réforme du minimum social : incertaine en droit européen, résolument nationale

Déjà présenté en mai, la Ministre Beate Hartinger-Klein a dévoilé en conseil des ministres son projet de réforme de l'aide minimale sociale (*Mindestsicherung*), équivalent du RSA, qui est octroyée à des personnes sans ressources (droits épuisés en matière de chômage, personnes en situation de handicap, etc.). Le projet sera examiné début 2019 par le Parlement. L'objectif premier de cette réforme est d'harmoniser au niveau fédéral les prestations versées par les Länder, compétents pour les aspects sociaux, et surtout de rendre le dispositif social autrichien moins attractif pour « endiguer le tourisme social ». En effet, il existe autant de dispositions légales que de Länder et les prestations peuvent fortement varier, ce qui explique le « magnétisme » exercé par les Länder servant le taux plein (par exemple Vienne). L'aide sociale dont le montant maximal est de 863 EUR mensuels pour une personne seule sera composée d'une partie fixe de 563 EUR et d'une allocation complémentaire liée aux compétences linguistiques en langue allemande et à la volonté d'intégration (visant implicitement les réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire) pour un montant de 300 EUR. Par ailleurs, l'ouverture de droit est subordonnée à un temps de présence de 5 ans en Autriche pour tous les non-Autrichiens. Actuellement d'un montant fixe, l'aide versée par enfant sera modulée en fonction de leur nombre et rapidement dégressive, ce qui pourrait pénaliser les familles nombreuses. En revanche, les personnes souffrant d'un handicap pourront percevoir une allocation supplémentaire de 155 EUR ; les parents isolés bénéficieront d'un complément de 100 EUR pour le 1^{er} enfant, puis dégressif (25 EUR à partir du 4^{ème} enfant). Une disposition prévoit également que le bénéficiaire ne doit pas disposer de ressources financières supérieures à 5 200 EUR, le Land bénéficiant d'un droit de gage sur le patrimoine immobilier de l'allocataire. Le projet de loi accorde une certaine latitude aux Länder qui pourront soit verser des compléments, soit prendre à leur charge certains dépenses liées au logement (loyer, énergie) minorant alors l'aide versée.

A noter que certaines dispositions prises par la Haute-Autriche et la Basse-Autriche, comme le plafonnement des aides par foyer ou la minoration pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire, ont été récemment annulées par la Cour de justice de l'Union européenne car contraires au droit communautaire. La réglementation en vigueur dans le Burgenland qui prévoyait aussi un plafonnement mais également un temps de carence (ouverture de droit à partir de 5 ans de présence en Autriche au cours des 6 dernières années) a été annulée par la Cour Constitutionnelle autrichienne le 18 décembre. Environ 50 % des bénéficiaires de l'aide n'ont pas la nationalité autrichienne. Le minimum social a été octroyé à environ 308 000 personnes en 2017. Le nouveau dispositif pourrait entrer en vigueur à l'automne 2020.

Réforme de l'assurance maladie : les économies restent à démontrer

Suite au projet de loi déposé par le gouvernement devant le Parlement le 14 septembre (voir nos veilles d'octobre et septembre 2018), et après phase de consultations, le Parlement (*Nationalrat*) a adopté avant la pause de fin d'année, la réforme de l'assurance maladie. L'entrée en vigueur est prévue à l'automne 2020 avec la fusion des 21 caisses d'assurance maladie au sein de 5 nouvelles entités. L'avancée la plus remarquable sera la fusion des 9 caisses régionales en une seule caisse nationale ÖGK, dotée de 9 bureaux régionaux et d'un organisme faitier de pilotage à la structure allégée, qui assurera la couverture de plus de 7 millions de personnes. La caisse d'assurance accident, dont l'avenir fut incertain, perdurera



mais son financement, à savoir exclusivement les cotisations des employeurs, baissera de 0,1 point à 1,2 % de la masse salariale. Cette réforme, contestée par l'opposition et plusieurs Länder, devrait, selon la Ministre Hartinger-Klein, permettre de redéployer, entre 2020 et 2023, 1 Mrd EUR des coûts d'exploitation vers les assurés. Ce chiffre est toutefois fortement remis en question autant par la Cour des comptes que par le service budgétaire du Parlement. L'harmonisation des prestations, avancée par le gouvernement et déjà réalisée entre les caisses régionales, ne concernera pas les autres caisses (Fonction publique, cheminots, monde agricole, indépendants,...) qui ne seront pas intégrées à la nouvelle structure mais fusionneront entre elles. La réforme prévoit également l'établissement de la parité entre les partenaires sociaux au conseil d'administration de la caisse nationale, alors que jusqu'à maintenant les caisses étaient majoritairement dirigées par les représentants des salariés en raison de l'héritage historique, et un pouvoir de décision par le ministère des affaires sociales. Par ailleurs, le contrôle des cotisations, jusqu'ici réalisé par les caisses, relèvera désormais du ministère des Finances. Ces derniers points pourraient s'avérer être la pierre d'achoppement en raison de l'autonomie de gestion dont bénéficient constitutionnellement les caisses d'assurance maladie. Des actions en justice pourraient être intentées sur la constitutionnalité de la réforme.

[Haut du document](#)

Questions sectorielles

Services financiers

La réforme de la surveillance bancaire est en cours

Le 21 novembre, le conseil des ministres a adopté la réforme portant sur la surveillance des marchés financiers comme annoncé dans le pacte de coalition gouvernemental. La supervision était répartie jusqu'à présent entre la Banque centrale (170 employés) et l'autorité des marchés financiers (FMA : 75 personnes) et sera regroupée à l'avenir au sein de la FMA. L'industrie réclamait cette simplification alors que la Cour des Comptes avait critiqué l'organisation actuelle source de doublons. L'OeNB restera compétente pour la surveillance de la stabilité des marchés financiers (analyse macroprudentielle) et gardera la possibilité en cas de crise de prescrire des missions d'audit. Le projet prévoit également de rapatrier des compétences réglementaires, exercées par la FMA, au ministère des finances. La mise en œuvre de cette réforme coïncidera avec le renouvellement du directoire de l'OeNB d'ici l'été prochain (le Gouverneur Ewald Nowotny, le vice-gouverneur Andreas Ittner ainsi que deux autres membres). En septembre 2018 déjà, le conseil général de l'OeNB (organe de surveillance) a été renouvelé. Le président de la chambre fédérale de l'économie d'Autriche, et ancien ministre de l'Economie (ÖVP), M. Harald Mahrer, a été nommé président. Mme Barbara Kolm, (proche du parti FPÖ) directrice de l'institut Hayek (think tank économique libéral) avait été nommée vice-présidente. Mme Kolm vient d'indiquer publiquement qu'elle souhaitait que l'OeNB se réforme et fasse des économies sur le train de vie de la banque jugé trop élevé. Pour les nominations au niveau du directoire, une répartition des postes entre les deux partis au gouvernement est attendue.

La bourse de Vienne offrira deux nouveaux

L'amendement de la loi sur les sociétés par actions qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019, ouvrira la porte du marché boursier aux PME nationales par l'introduction de nouveaux segments « *direct market* » et « *direct market plus* » qui remplaceront le marché



segments aux PME autrichiens intermédiaire. Les PME autrichiennes, qui constituent l'épine dorsale de l'économie nationale, auront donc plus facilement et économiquement accès à la bourse. La nouvelle offre s'adresse aux sociétés par actions dont le nombre d'actionnaires est inférieur à deux chiffres. Le marché direct constitue la base avec de faibles exigences. Sur le marché direct plus, les sociétés doivent avoir une durée minimale d'un an, publier des bilans annuels et des rapports semestriels, tenir un calendrier et être accompagnées d'un coach de marché. Ainsi, grâce à son réseau de consultants, la Bourse de Vienne souhaite soutenir le transfert de savoir-faire et établir le contact avec des investisseurs.

Le secteur bancaire affiche des bénéfices pour les neuf premiers mois Les deux grandes banques commerciales du pays, *Erste Group* et *Raiffeisen Bank International* (RBI), affichent des bénéfices pour les neuf premiers mois 2018. Le résultat de *Erste Group* atteint 1,2 Mrd EUR soit une hausse de 24,4 % comparée au résultat des trois premiers trimestres 2017. Le total de bilan est passé de 220 Mrd EUR à 235 Mrd EUR (+6,4 %), le ratio de fonds propres reculant de 13,4 % à 12,5 %. Le bénéfice net de RBI s'élève à un peu plus de 1,1 Mrd EUR soit une hausse de 28,9 %. Le total de bilan a atteint 146 Mrd EUR (+8,2 %), le ratio de fonds propres reculant de 0,4 point à 12,3 %. Le groupe italien *UniCredit* annonce pour sa filiale autrichienne *Bank Austria* un bénéfice à hauteur de 333 MEUR soit une baisse de 29,3 %. S'agissant du groupe *UniCredit*, le bénéfice net chute de 53,7 % à 2,1 Mrd EUR en raison notamment d'une dépréciation de sa participation dans la banque turque *Yapi Kredi* à hauteur de 846 MEUR (participation qui a été transférée en 2016 de *Bank Austria* à la maison-mère italienne). La quatrième banque du pays, le groupe BAWAG affiche un bénéfice net de 327 MEUR, en hausse de 9 % le ratio de fonds propres progressant de 1,8 point à 15,3 %.

Le réassureur VIG Re ouvre un bureau à Paris Un an après l'ouverture de sa première succursale à Francfort, *VIG Re* souhaite poursuivre "l'expansion contrôlée du marché en Europe occidentale" avec un deuxième site à Paris. Le bureau de Paris prendra en charge les clients en France, en Belgique et au Luxembourg. Cela concerne principalement les sociétés à portefeuille régional et les mutuelles. VIG a défini l'activité de réassurance comme un potentiel de croissance dans le cadre du programme de gestion "Agenda 2020". *VIG Re*, à l'origine fondé en tant que réassureur interne au groupe, se positionne comme un "acteur de niche" sur des segments de clientèle et de marché spécifiques, en particulier pour les principaux assureurs locaux et régionaux. Au premier semestre 2018, *VIG Re* a enregistré un volume de primes de 237 MEUR, soit 19 MEUR de plus que lors de la même période de l'année précédente. Le bénéfice avant impôts a augmenté de 18,5 % pour atteindre 14 MEUR.

Energie et environnement

L'augmentation de la consommation énergétique se ralentit L'institut autrichien de la statistique *Statistik Austria* vient de publier le bilan énergétique pour l'Autriche en 2017. Il ressort que la consommation énergétique a progressé de 1,8 % à 1 129,6 pétajoules (PJ) contre une augmentation de 2,8 % en 2016 et 3 % en 2015. Tous les secteurs et toutes les sources d'énergie sont concernés par cette hausse. Ainsi la consommation de l'industrie a augmenté de 3,1 %. Le transport et les ménages affichent une hausse de 1,3 % et de 1,2 % respectivement. S'agissant des sources d'énergie, on note des augmentations à hauteur de 1,9 % pour les produits pétroliers (429 PJ), 3,4 % pour le gaz



(200 PJ), 1,5 % pour le chauffage urbain (75 PJ), 1,2 % pour l'électricité (226 PJ), 2,5 % pour les déchets combustibles (12 PJ) et 0,3 % pour les énergies renouvelables (167 PJ). L'augmentation la plus importante en pourcentage est affichée par le charbon (5,2 %). *Statistik Austria* explique ce développement par les températures basses en hiver et par l'augmentation du nombre de véhicules immatriculés.

Numérique

Le numérique au cœur de l'administration autrichienne bien développé

Le *e-government Benchmark* a été lancé en 2003 par la Commission européenne et a pour but d'identifier et de hiérarchiser les bonnes pratiques numériques gouvernementales. Le rapport 2018 s'inscrit dans le cadre du *e-government action plan 2016-2020* qui inclut trois piliers : modernisation de l'administration publique, promotion des mobilités transfrontalières grâce aux services publics numériques et facilitation des interactions numériques entre les citoyens et l'administration. Ces trois piliers ont été traduits dans l'étude par quatre indicateurs : la *Primauté de l'utilisateur* indique la mesure dans laquelle un service est fourni en ligne, sa convivialité mobile et sa facilité d'utilisation. La *Transparence* indique dans quelle mesure les gouvernements sont transparents en ce qui concerne le processus de prestation de services, les responsabilités et les performances des organisations publiques ainsi que le traitement des données personnelles dans les services publics. La *Mobilité transfrontalière* indique dans quelle mesure les usagers des services publics d'un autre pays européen peuvent utiliser les services en ligne. Les *Facilitateurs clés* indiquent dans quelle mesure les conditions techniques préalables à la fourniture des services d'administration en ligne sont en place, comme l'identification électronique et les sources authentiques. L'Autriche est au-dessus de la moyenne européenne pour tous ces indicateurs. Elle fait partie, comme la France, des dix pays qui ont un « fruitful e-gov » en Europe selon la commission. Ce rapport cite trois bonnes pratiques en matière de *e-government* en Autriche : le carnet de santé électronique *ELGA*, le système *Finanzonline* utilisé par 4 millions de citoyens qui a pour but de faciliter l'accès à l'administration fiscale et *Justiz 3.0*, un projet pilote lancé en 2016 dans la justice.

Industrie

Le leader mondial des systèmes de réfrigération AHT devient japonais

AHT Cooling Systems GmbH qui a son siège à Rottenmann en Styrie et qui est présent depuis plus de 30 ans dans le domaine du refroidissement et de la réfrigération industriels est racheté par la filiale européenne du groupe japonais *Daikin Industries* pour un montant de 881 MEUR. Avec un million d'appareils installés dans 100 pays, AHT est le leader mondial des systèmes de réfrigération et de congélation pour le commerce des produits alimentaires. Le groupe a une filiale en France depuis 2014. En 2017 avec 1 600 employés, le chiffre d'affaires a atteint 415 MEUR contre 359 MEUR en 2016, le bénéfice net s'élevant à 13,2 MEUR. Le groupe *Daikin* est présent depuis 90 ans dans le domaine de climatisation, chauffage et de conditionnement d'air. Il emploie 70 000 personnes dans 150 pays. *Daikin* est coté aux bourses de Tokyo et Osaka avec une valeur de 27,2 Mrd EUR.

Le constructeur de motos KTM bénéficie d'un

La Banque européenne d'investissement (BEI) va prêter 120 MEUR au constructeur autrichien de motos *KTM Industries AG*. Ce financement est adossé à une garantie du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS). KTM utilisera ce nouveau



**prêt de la BEI
dans le cadre du
plan Juncker**

financement pour renforcer ses activités de RDI ayant trait plus particulièrement aux systèmes de propulsion électriques, aux systèmes de transports intelligents coopératifs et à la conception de modèles légers. En outre, ce concours porte sur les technologies et matériaux avancés pour motocycles, ainsi que sur les concepts de mobilité urbaine du futur. En 2014 déjà, KTM a bénéficié d'un prêt de la part de la BEI à hauteur de 75 MEUR. Les nouveaux investissements seront essentiellement réalisés au sein du pôle de recherche de KTM à Mattighofen en Haute-Autriche, au cours de la période 2018-2020. Depuis la création du FEIS, on enregistre 19 projets en faveur des entreprises autrichiennes, le dernier pour le sous-traitant automobile AVL List à hauteur de 70 MEUR.

Tourisme

**Le tourisme d'été
affiche le meilleur
résultat depuis
1992**

Au cours de la saison estivale de mai à octobre 2018, le nombre de nuitées des touristes Autriche a atteint 76,7 millions soit une augmentation de 2,3 %, comparé à la saison estivale 2017. Selon le classement par pays, les clients allemands représentent la plus importante population avec 28,6 millions de nuitées (+2,6 %) soit 53 % du total des touristes en provenance de l'étranger. En revanche, les nuitées des pays en 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} position affichent des reculs : les Pays-Bas (-1,2 % à 3,8 millions), la Suisse (-1,1 % à 2,7 millions) et l'Italie (-2,0 % à 1,8 million). C'est le Tyrol qui profite le plus de la dynamique du tourisme avec 605 800 touristes supplémentaires (+2,9 %) pour atteindre 21,8 millions de touristes au total dont 19,4 millions de touristes étrangers (+2,9 %).

S'agissant des destinations des vacances estivales des Autrichiens, 54,4 % des voyages avaient pour destination l'étranger (56,3 % en été 2017) dont 21,2 % pour l'Italie, 18,4 % pour la Croatie et 11,3 % pour l'Allemagne. La France est la 7^{ème} destination des voyages d'été en 2018 avec 2,6 % des voyages à l'étranger contre 3,0 % en été 2017 et 3,1 % en été 2016.

[Haut du document](#)

Présence française

**La chaîne B&B
Hotels se
développe en
Autriche**

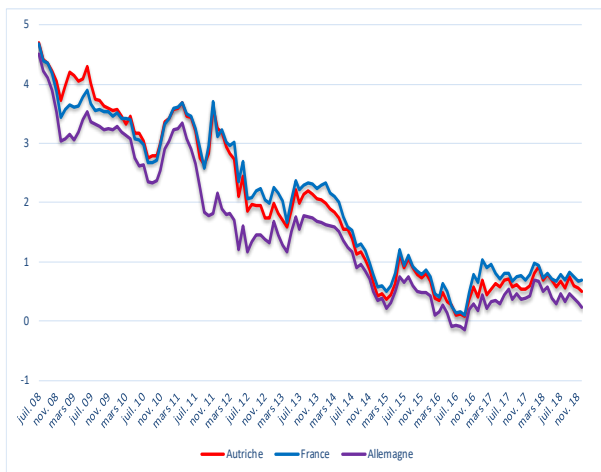
Positionnée sur l'hôtellerie économique, la chaîne française *B&B Hotels*, qui a son siège à Brest, compte plus de 460 hôtels en Europe dont 272 en France et 121 en Allemagne. L'actionnaire principal est le fonds d'investissement *PAI Partners* appartenant au groupe bancaire *BNP Paribas*. La filiale autrichienne *B&B HOTELS Austria GmbH* vient d'ouvrir le premier hôtel B&B à Graz-Puntigam avec 92 chambres. En 2019, suivra un hôtel à Vienne près de la gare centrale. D'autres projets sont actuellement à l'étude avec l'objectif à long terme de 25 à 30 hôtels B&B en Autriche.



Annexe

Indicateurs de l'activité économique

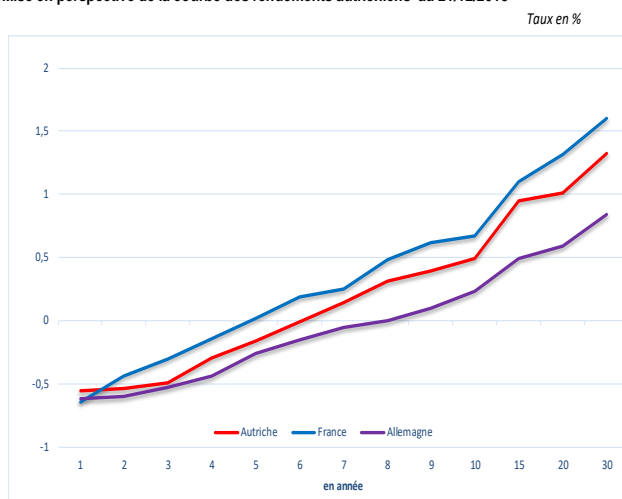
Evolution des taux actuariels à 10 ans depuis juillet 2008



source : investing.com

	Max	Min	Actuel	dernier point
Autriche	4,702 juil 2008	0,075 sept 2016	0,508	décembre 2018
France	4,686 juil 2008	0,102 sept 2016	0,692	décembre 2018
Allemagne	4,499 juil 2008	-0,143 sept 2016	0,241	décembre 2018

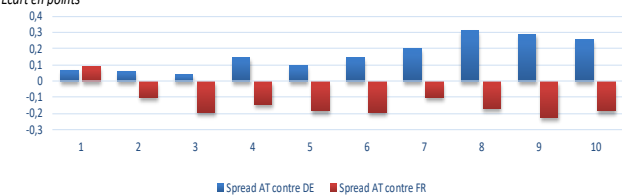
Mise en perspective de la courbe des rendements autrichiens au 21/12/2018



Taux en %

Source : investing.com

Ecart en points

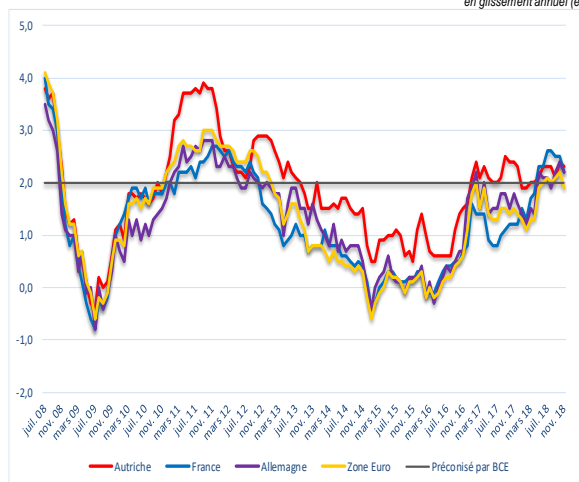


■ Spread AT contre DE ■ Spread AT contre FR

Source: SIX

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

en glissement annuel (en %)

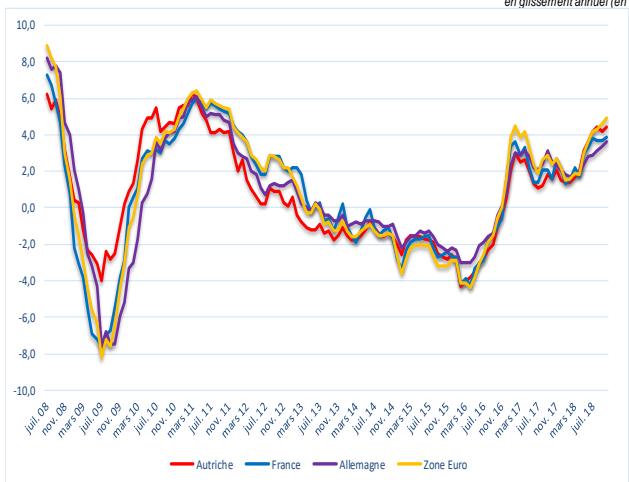


source : Eurostat

en %	Maximum	Minimum	Actuel	dernier point
Autriche	3,9 sept 2011	-0,4 juil 2009	2,3	novembre 2018
Allemagne	3,5 juil 2008	-0,8 juil 2009	2,2	novembre 2018
France	4,0 juil 2008	-0,8 juil 2009	2,2	novembre 2018
Zone Euro	4,1 juil 2008	-0,6 juil 2009	1,9	novembre 2018

Indice des prix de production

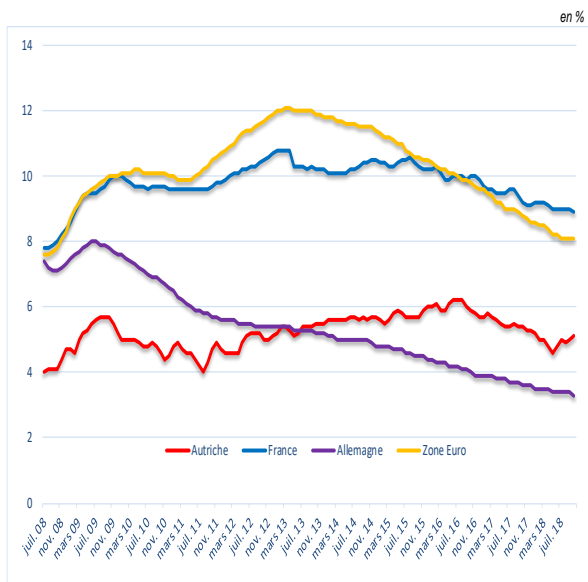
en glissement annuel (en %)



source : Eurostat

en %	Maximum	Minimum	Actuel	dernier point
Autriche	6,3 mars 2011	-4,3 févr 2016	4,4	octobre 2018
Allemagne	8,2 juil 2008	-7,6 juil 2009	3,6	octobre 2018
France	7,3 juil 2008	-7,6 juil 2009	3,9	octobre 2018
Zone Euro	8,9 juil 2008	-8,2 juil 2009	4,9	octobre 2018

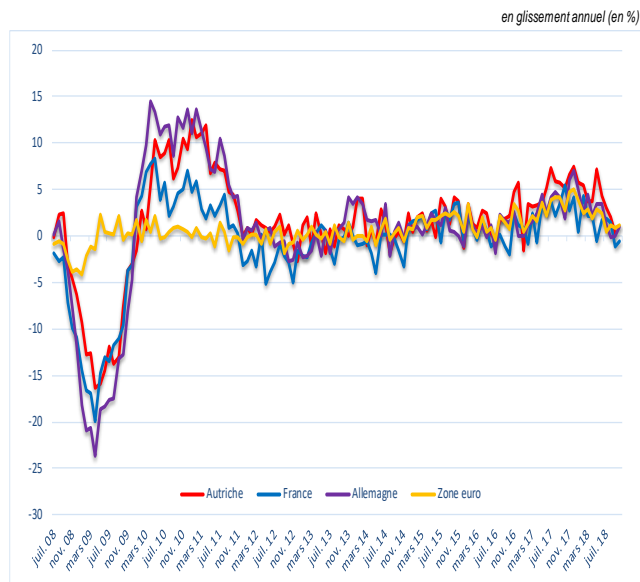
Taux de chômage - évolution depuis juillet 2008



source: Eurostat

	en %	Maximum	Minimum	Actuel	dernier point
Autriche		6,2	4,0	5,1	octobre 2018
Allemagne		8,0	3,3	3,3	octobre 2018
France		10,8	7,8	8,9	octobre 2018
Zone Euro		12,1	7,6	8,1	octobre 2018

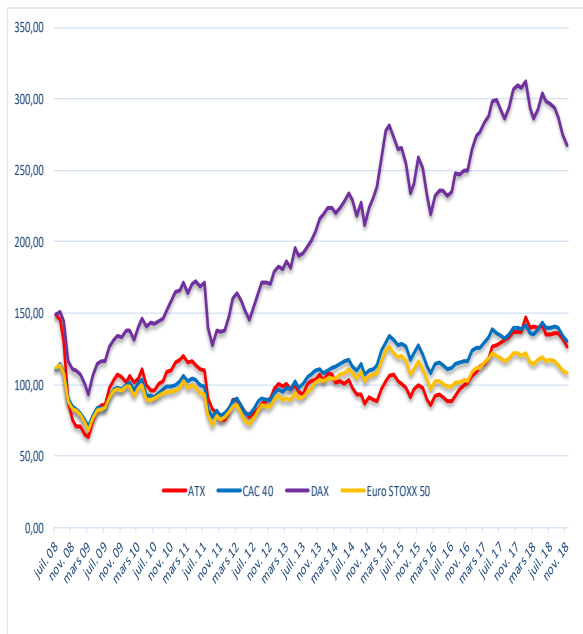
Indice de la production industrielle (hors construction) cvs-cjo



source: Eurostat

	en %	Maximum	Minimum	Actuel	dernier point
Autriche		12,4	-16,4	n.c.	octobre 2018
Allemagne		14,4	-23,6	1,0	octobre 2018
France		8,3	-19,9	-0,6	octobre 2018
Zone euro		5,0	-4,2	1,2	octobre 2018

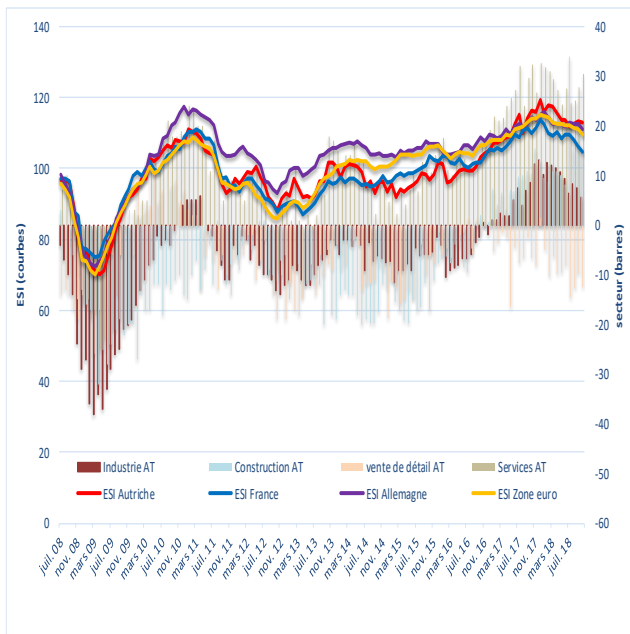
Evolution des indices boursiers européens (base 100 = janvier 2005)



source : OeNB

dernier point : novembre 2018

Climat des affaires (Services, Construction, Vente de détail) - depuis juillet 2008

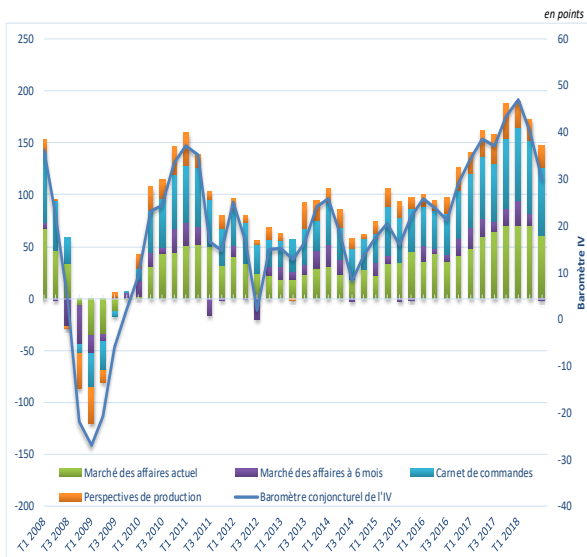


source : OeNB

dernier point : novembre 2018

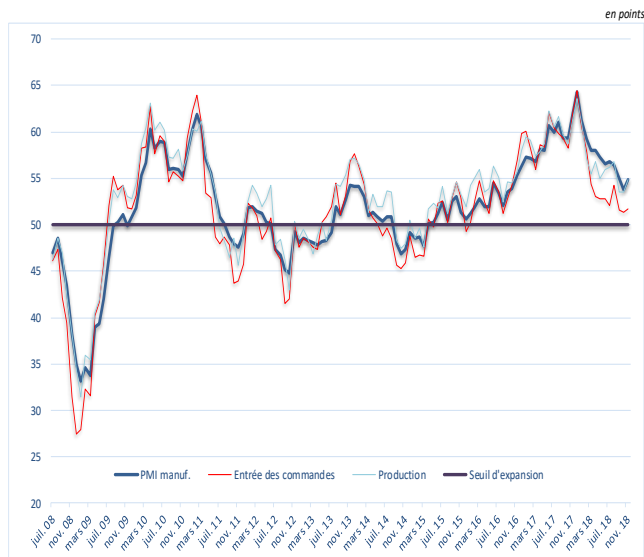


Enquête de conjoncture : IV Konjunkturbarometer (grandes entreprises)



source : Industriellenvereinigung
dernier point : T3 2018

PMI Industrie et sous-indices - depuis juillet 2008



source : Bank Austria Research
dernier point : novembre 2018

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Vienne (adresser les demandes à vienna@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur :

Service Économique de Vienne
Adresse : Reisnerstrasse 50/10
1030 Vienne
Autriche

Rédigé par : Susanne Maynhardt, Pascal Chaumont, Romain Leclerc
Relu par : Claire Thirriot-Kwant, Conseillère économique

Version du 21 décembre 2018
Version originelle : Septembre 2013
Rédaction achevée le 21 décembre 2018